

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres du Comité Directeur le 21 décembre 2009

CHENIMENIL le 9 novembre 2009 – 18 h 30

Présents : Martine BRUNSTEIN, Essy ERFANI, Isabelle FRIRY, Jean Paul GUIMBERT, Gérard JACQUEL, Michel LABRIET, Denis LAMAZE, Eric MATHIS, Thibaut MILLIOTTE, René PARIS, Etienne ROBERT, Stéphane SIBILLE, Dominique THIRION, Hélène THIRION, Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

Excusé : Mickaël MEVELLEC

1- Approbation du compte-rendu de la réunion du CD du 07 09 2009 :

Après une modification dans le point 7 – Point financier (lire 1.652 € au lieu de 430 €), le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Informations du Président :

Michel LABRIET souhaite la bienvenue à Etienne ROBERT au sein du comité. Celui-ci fait part de son désir d'intégrer la commission développement.

Invité à l'assemblée générale de « Sport'Eté » le vendredi 13 novembre, le président s'est excusé.

La Fédération a demandé les coordonnées d'un responsable vétérinaire au sein du comité, celles de Jean-Pierre VOYEN lui seront transmises.

Le « Pongiste Lorrain » paraît dans une nouvelle formule de revue. 4 numéros par an sont prévus avec à chaque fois un article sur l'un de CD de la Ligue. Quelques réactions des membres : l'évolution paraît trop rapide et on peut regretter l'absence de résultats sportifs. Du fait de cette nouvelle formule, de plus en plus, les clubs sont obligés d'utiliser le site de la Ligue sans le maîtriser forcément, et celui-ci ne fonctionne pas toujours bien.

Avec l'accord des membres du bureau, Eloïse SAINT-DIZIER, vice-championne de France en benjamines, a été proposée comme sportive méritante pour être récompensée par le Conseil général.

Le transfert de la subvention du Conseil Général de 10000€ pour les contrats d'objectifs est en cours. Il comprend 2000€ à reverser pour les clubs d'EPINAL et GOLBEY pour l'organisation d'un tour de critérium fédéral N1 dames. Le contrat d'objectifs 2009-2010 comportera des demandes d'EPINAL et GOLBEY pour l'organisation des finales fédérales par classement en juin prochain et d'ETIVAL-CLAIREFONTAINE pour un subventionnement de l'équipe de N1 dames au titre du haut niveau.

Les parents de Marie VINCENT, nouvelle licenciée du club d'ETIVAL-CLAIREFONTAINE et sportive de haut niveau, actuellement au pôle France de Talence (33400), ont fait une demande d'aide financière au CD pour participer à ses dépenses de scolarité. Antérieurement, le CD ne semble jamais avoir accordé ce type d'aide. La décision est différée à la prochaine réunion afin de laisser à chacun le temps de la réflexion.

La journée du Ping a eu lieu sur 3 sites vosgiens (BAINS LES BAINS, CHARMES visité par Michel LABRIET et THAON-CHENIMENIL) le 26 septembre 2009 et qui ont reçu l'appui technique d'un joueur numéroté proposé par la Ligue. Le bilan de ces journées et les articles de presse seront transmis par la Ligue de Lorraine à la Fédération.

3- Commission sportive :

Critérium fédéral : pour le premier tour, les convocations sont arrivées dans les clubs concernés par mail avec quelques erreurs de convocation entre Ligue et CD. Les confirmations n'ont-elles, aussi, pas toujours été envoyées au bon endroit. Globalement, la nouvelle formule s'est bien passée. Le groupe de D1 comportait 16 joueurs, celui de D2 24 et le reste des joueurs a été placé en D3. Un rappel pour les inscriptions éventuelles et les confirmations de participation sera fait dans les jours prochains.

Interclubs vétérans : le premier tour approche, un rappel sera envoyé aux clubs.

Championnat féminin : 3 dates de regroupement en deuxième phase, le 5 décembre à FRESSE SUR MOSELLE, le 20 février à ANOULD et le 1^{er} mai à THIAVILLE.

Championnat jeunes : il paraît difficile de coupler championnat jeunes et regroupements. Il sera préférable de faire les regroupements le matin et de maintenir les rencontres l'après-midi avec un décalage d'horaire éventuel après accord des clubs concernés.

Championnat par équipes : de nombreux problèmes de juge-arbitrage surtout en D3.

Le 14 octobre, le joueur JUILLOT Michel du club de MONTHUREUX SUR SAONE a présenté pour jouer sa licence de l'an passé. A ce jour, il apparaît comme non licencié sur SPID. Apparemment sa licence aurait été validée en début de saison mais annulée ensuite (problème informatique sans doute). Sans réponse de la Ligue, le club devra fournir sa liste de ses licences non validées à la date du 11 septembre pour preuve de sa bonne foi.

L'équipe 1 de D1 B de BAZOILLES TT n'a pu présenter de licences ni de certificats médicaux à domicile lors de la 3^{ème} journée du 11 octobre. Le match est perdu par pénalité et le club devra payer l'amende de 10€ ainsi que le remboursement des frais kilométriques au club de GOLBEY. Cette même équipe ne s'est pas déplacée à VITTEL lors de la 4^{ème} journée du 25 octobre, amende de 67€ L'équipe est forfait général pour la 5^{ème} journée mais comme son président avait prévenu, le club n'aura pas d'amende supplémentaire. Cependant, la l'équipe 2 de D3 B de BAZOILLES TT ne peut plus jouer jusqu'à la fin de la 1^{ère} phase et le club n'a plus d'équipe. En 2^{ème} phase, la D1 descendue de 2 divisions devient D3 (article 77.3 chapitre VII), l'autre D3 ne pouvant descendre reste en D3 mais le club n'aura pas la possibilité d'engager une équipe supplémentaire (article 66 chapitre VI).

En D1 groupe D, lors de la rencontre ANOULD-VITTEL qui devait se dérouler le samedi à 14h30, VITTEL ne s'est pas déplacé et n'a pas prévenu. Par contre VITTEL s'est déplacé le dimanche mais perd par pénalité 20-0 et 3-0 et reçoit 10€ d'amende.

Le club de FRESSE SUR MOSELLE a engagé une D2 au lieu d'une D3 en début de phase sur une forte incitation de la part du CD. Son équipe ayant eu des difficultés à réunir assez de joueurs a dû faire forfait et sera pénalisée d'une amende de 67€ Le CD réfléchit au moyen d'aider les clubs, dans ce cas, à diminuer ou éviter l'amende et cela dans le cadre du développement.

Tous les **règlements** des compétitions ont été revus et apparaissent sur le site du CD. Le tableau des récompenses a été complété car il fallait prévoir des médailles pour les tournois dans les écoles.

Les responsables d'organisations sont invités à prendre des photos lors des compétitions pour alimenter le site du CD.

La validation des licences est désormais possible via le site LLTT dans le module gestion de club. Il est possible d'éditer une liste des licences validées de l'année, celle-ci mentionne la lettre C lorsque le certificat médical a été fourni. Il faut interroger la Ligue quant à la validité d'un tel document lors des compétitions car normalement, c'est au joueur de justifier de sa qualification aux épreuves sur lesquelles il est engagé.

4- Commission technique :

Regroupement jeunes : le regroupement du 10 octobre organisé dans la salle de GOLBEY s'est bien passé même si l'idée de départ d'aller vers l'élite s'est trouvée modifiée. Les vingt joueurs des clubs de RUPT SUR MOSELLE, ANOULD, LA BRESSE, SAINT-DIE, HADIGNY LES VERRIERES et THAON-CHENIMENIL ont été répartis en deux groupes de niveaux. L'encadrement était composé de Jeremy GEORGE, René PARIS, Thibaut MILLIOTTE et Stéphane SIBILLE. Des indemnités de vacances leur seront versées aux tarifs en vigueur (sur la base de 6 heures pour la journée) ainsi que des frais de déplacement. Pour les regroupements suivants, les horaires seront modifiés et il faudra trouver d'autres dates en deuxième phase pour éviter de perturber le championnat jeunes. Le prochain regroupement aura lieu à RUPT SUR MOSELLE le 28 novembre de 9 heures à 12 heures.

Stages : le stage de BAINS LES BAINS a réuni 29 joueurs des clubs de BAINS LES BAINS, GOLBEY, VAGNEY, VITTEL, DOMFAING-BRUYERES et THAON-CHENIMENIL, dont 9 en internat et 20 en demi-pension. Le stage Entraîneur Départemental comportait 5 jeunes joueurs des clubs de BAINS LES BAINS, THAON-CHENIMENIL et VAGNEY, tous très volontaires. L'encadrement était composé de 11 personnes dont 5 relanceurs.

Des grades de la méthode française ont été passés et il faudra prévoir de recommander du matériel pour les prochains stages (diplômes, Zippys). 3 joueurs sont d'ores et déjà candidats à la formation cadre du stage de Pâques.

La formation ED s'est bien déroulée, il reste un module à passer pour 3 des inscrits (baby-Ping) qui aura lieu à ETIVAL avec Stéphane PAICHELER. C'était la première prise de fonction en tant que formateur de Thibaut MILLIOTTE. Réglementairement, celui-ci devra passer le DEJEPS pour pouvoir assurer cette responsabilité. Cette année, il prépare l'EF dont le coût s'élève à 160€ La ligue prendra en charge le tiers de la formation et le CD le reste ainsi que des frais de déplacement. Le club d'ETIVAL-CLAIREFONTAINE propose d'accueillir un stage délocalisé du CD qui pourrait se dérouler en février. Les membres n'y voient pas d'inconvénient et la proposition sera étudiée.

Sélections : la Coupe Nationale des Comités Départementaux a été annulée faute de participants et aucune délégation de comité départemental n'a été conviée aux IJL. En conséquence, aucune sélection départementale n'a été faite mais 4 joueuses ont été sélectionnées en équipe de Lorraine par la Ligue : Sabrina PIERRAT et Marie VINCENT en équipe 1, Eloïse SAINT-DIZIER et Claire DAUTREY en équipe 2 et Emmanuelle DERREY en équipe 3. Le club d'ANOULD a décliné l'invitation faite à Adrien PLAQUEVENT de venir compléter une délégation invitée mais à ses frais.

5- Commission arbitrage :

Le premier tour du critérium fédéral a eu lieu les 17 et 18 octobre à RAON L'ETAPE, organisé par THIAVILLE, avec deux juge-arbitres le samedi et le dimanche et des aides à l'arbitrage des clubs de RAON L'ETAPE, SAINT DIE, LA BOURGONCE. EPINAL convoqué en aide à l'arbitrage s'était excusé car le club organisait également un tour de critérium pour la Ligue. La compétition s'est bien déroulée même si elle a duré longtemps le dimanche à cause de problèmes d'organisation. Il est décidé de la valider et le trésorier pourra verser les indemnités correspondantes.

Les conventions d'organisation sont modifiées avec la mention de chaises à installer dans les travées pour les conseillers si les tribunes sont en hauteur. Celle du championnat des Vosges sera revue (épreuve de prestige). Pour certaines compétitions, les conventions devront mentionner l'installation de la banderole du CD par l'organisateur.

Le tableau de juge-arbitrage est prêt et sera diffusé et mis en ligne rapidement sur le site et intégré au prochain « pongiste vosgien ».

Formation : Laurent HAAS du club de MIRECOURT est intéressé par la formation d'arbitre national.

6- Commission développement :

Une convention de partenariat a été signée avec le Conseil Général pour la carte ZAP. Les possesseurs de cette carte (jeunes de moins de 25 ans) se verront rétrocéder 4€ via les clubs, lors de la prise d'une licence. Une note d'information sera diffusée et mise en ligne sur le site.

Les tournois promotionnels dans les écoles seront reconduits suite à leur succès de l'an passé. Denis LAMAZE se charge de contacter les clubs.

Les bourses d'aides aux clubs sont reconduites cette année, les modalités paraîtront dans le prochain « pongiste vosgien ».

Denis soumet l'idée de financer des séances d'entraînement dirigé dans les clubs, il préparera un budget prévisionnel. Des formations de cadres, ciblées sur certains clubs pourront être organisées.

Le CD pense que ce sont de bonnes idées et qu'il faut essayer.

René PARIS demande la date de la prochaine réunion de la commission développement et précise qu'il est toujours volontaire pour des visites de clubs.

Des dates pour les visites de clubs seront fixées à l'avance et Denis fixera une date de réunion pour la commission développement.

7- Point financier :

Aucune facture n'est en attente mais certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur solde négatif. De nouvelles fiches financières seront éditées à mi-saison.

8- Divers :

La Fédération se pose la question d'évoluer vers la saisie des feuilles de matches sur SPID directement par les clubs. Une phase test est réalisée sur deux zones.

René PARIS fait remarquer que les clubs font de plus en plus de choses en lieu et place de la Ligue et de la Fédération sans pour autant avoir de ristourne sur les engagements ou les licences.

L'assemblée générale de la Ligue aura lieu à VANDOEUVRE LES NANCY le 5 décembre prochain.

La prochaine réunion du CD aura lieu le lundi 21 décembre 2009 à 18H30 à CHENIMENIL.

La séance est levée à 22 h 30.

La Secrétaire,

Isabelle FRIRY

Le Président,

Michel LABRIET